Pluralisme et bon vouloir

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1979)**

Heft 522

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1016691

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

la population suisse et la population étrangère résidante. Selon le projet de loi, l'œuvre commencée par cette commission mérite d'être poursuivie; à cet effet le Conseil fédéral peut instituer une commission d'experts (art. 47). Toutefois, compte tenu de la situation financière de la Confédération et de la nouvelle répartition à plus ou moins long terme des moyens et des charges financiers entre la Confédération et les cantons, ceux-ci ne devront pas s'attendre à recevoir des subventions fédérales destinées à faciliter l'intégration sociale des étrangers. Toutefois, selon le projet de loi, il incombera à la commission d'experts, de soutenir, en procédant à des études et en établissant des rapports, les efforts entrepris dans le domaine de la protection et de l'intégration sociale des étrangers par les autorités cantonales et les organisations intéressées, notamment par les communautés de travail s'occupant des problèmes se posant aux étrangers".

Pas d'argent, mais alors, à profusion, des rapports et des études, voire des experts! Pour le reste, tout va bien.

Oui vraiment, honte et indignation.

RECU ET LU

Pluralisme et bon vouloir

Un "pluralisme" peut-il en cacher un autre?

Le mot est à la mode et il ponctue comme un refrain toutes les prises de position, toutes les reflexions au chapitre des "moyens de communication de masse". Un fait acquis, en tout cas: dans le secteur de la presse écrite, une abondance de titres n'est pas encore une garantie suffisante de "pluralisme", une abondance de titres peut masquer la main-mise d'une petite élite sur les moyens d'expression. Les spécialistes ont pu montrer ainsi que nombre de petites publications, pour sympathique que soit leur survie dans l'ombre des "géants", n'étaient plus à même, faute de ressources, faute d'ambitions aussi, entre autres, de remplir de façon originale leur rôle naturel de porte-parole (part rédactionnelle réduite au minimum, colonnes encombrées de "communiqués" divers et de dépêches d'agences peu substantielles). Ce constat sonnait le glas d'un "pluralisme" de façade, ne résistant pas à l'examen de la gestion quotidienne des journaux.

Il reste que ce fameux "pluralisme" demeure la clef de voûte de la liberté d'expression, tant vantée comme un élément essentiel du fonctionnement de la démocratie helvétique. Où se niche-t-il donc? Tous les espoirs se sont reportés depuis belle lurette, en fait, sur la qualité des efforts d'"ouverture" des gros tirages. Même si paraissent ici ou là quelques journaux d'opinion dignes de ce nom ou s'affichant comme tels.

Dans la pratique, les quotidiens dominant le marché dans leur région, dans leur canton, sont mis en quelque sorte au bénéfice du doute: on feint de croire que, au-delà de la (bonne) volonté des propriétaires, les principes commerciaux sont assez contraignants pour qu'il soit exclu de mécontenter des couches importantes du public en leur refusant systématiquement la parole. Où l'on tente de rejoindre, par le détour du profit, une vague idée de service public... Fragile et hypothétique rempart pour des minorités en mal de tribunes si on se souvient que les trois quarts des ressources financières des entreprises de presse proviennent de la publicité.

Dans ce secteur de l'information, le jeu "sain et stimulant" de la concurrence, favorisant en fin de compte la concentration, a donc des limites d'autant plus délicates à définir qu'en l'absence de garanties légales tout l'édifice du "pluralisme" repose sur le bon vouloir de quelques détenteurs du pouvoir.

Voilà pour la théorie! Sur le terrain, il est une région — un marché si l'on préfère — où ces rapports de forces ne vont pas manquer de se marquer de façon significative, c'est Zurich et ses environs (1).

Laissons de côté "Blick", présent ici comme ailleurs mais dont la "cible" est assez large pour ne pas gêner véritablement les quotidiens du lieu dont les ambitions journalistiques sont tout de même d'une autre portée.

En présence, comme on sait, la "Neue Zürcher Zeitung", porte-parole des cercles dominants de l'économie et de plus en plus nettement marquée — la dernière campagne électorale a encore permis de le vérifier — par la droite radicale. Face à cette gazette bardée de références internationales mais politiquement de moins en moins ouverte, le "Tages Anzeiger", quotidien qui a su dépasser sa vocation régionale sans pourtant la sacrifier à d'autres ambitions (helvétiques), quotidien complet, le plus complet de Suisse aujourd'hui assurément, remarquablement indépendant — la partie de bras de fer engagée avec la branche automobile est un test d'une importance capitale pour l'ensemble de la presse dans notre pays. Et en troisième lieu, à une autre échelle bien sûr, une voix socialiste qui tente de se faire entendre à travers le "Volksrecht".

Phase critique en cette fin d'année: le "Volksrecht" bat de plus en plus nettement de l'aile, au point que depuis le week-end passé il ne paraît plus que cinq fois par semaine, l'édition du samedi ayant été sacrifiée pour des raisons impérieuses d'économies. Diagnostic classique des éditeurs: pas assez d'abonnés, pas assez de publicité.

Au total donc, un cas d'école: rien à espérer du côté du "pluralisme" au sein de la "Neue Zürcher Zeitung", plutôt encline à profiter du raidissement de la droite helvétique pour préciser encore son engagement en faveur du "statu quo" social et politique; mais peut-on attendre du "Tages Anzeiger" qu'il compense durablement l'affaiblissement des journaux de gauche, fort de sa puissance financière et fidèle à une ligne de conduite qui répond aux exigences d'un "pluralisme" bien compris? Une "affaire" à suivre...

(1) Ces quelques lignes étaient écrites au moment où tombait la nouvelle du passage de la "Voix ouvrière" à l'hebdo. Encore un test pour ce fameux pluralisme, en particulier dans la région genevoise!

DP 522